

Situation professionnelle au 1er décembre 2017
Promotion: Licence Professionnelle 2014-2015

MENTION

ACTIVITES JURIDIQUES

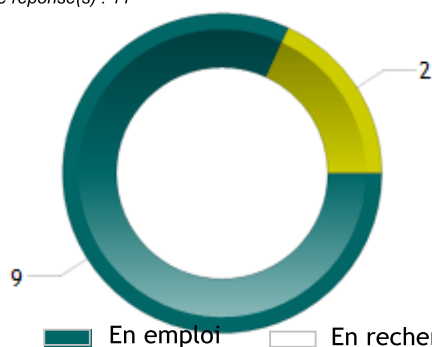
SPÉCIALITÉ

DROIT DES ENTREPRISES AGRICOLES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2016,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Situation professionnelle au 1er décembre 2017,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 11



Taux d'insertion
à 18 mois : 100 %
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

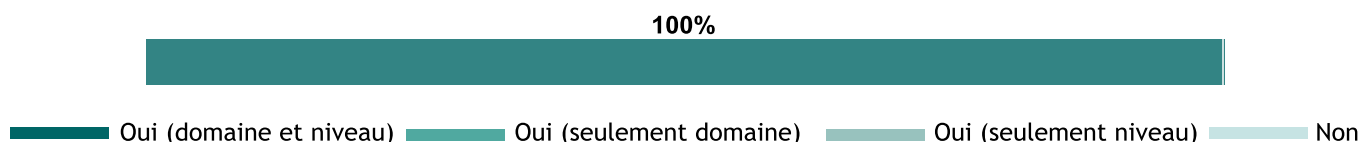
- | | | |
|--|-------------------------------|------------------------|
| -Chargé d'opérations d'assurance | -Comptable | -Conseiller entreprise |
| -Chargé de clientèle agricole | -Conseiller bancaire agricole | -Doctorant contractuel |
| -Chargée d'études en aménagement du territoire | -Conseiller clientèle | -Juriste |

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi Nombre de réponse(s) : 7



Emploi en accord avec la formation Nombre de réponse(s) : 8



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 8

- | | |
|----------------------------|----------------------------------|
| Candidature spontanée 38 % | Relations 13 % |
| Suite à un stage 25 % | Sites Web dédiés à l'emploi 13 % |
| Agence d'intérim 13 % | |

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 11



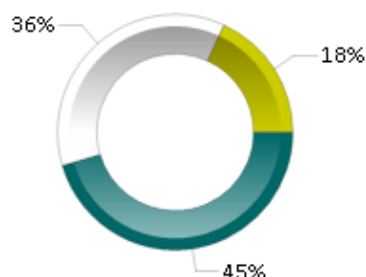
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

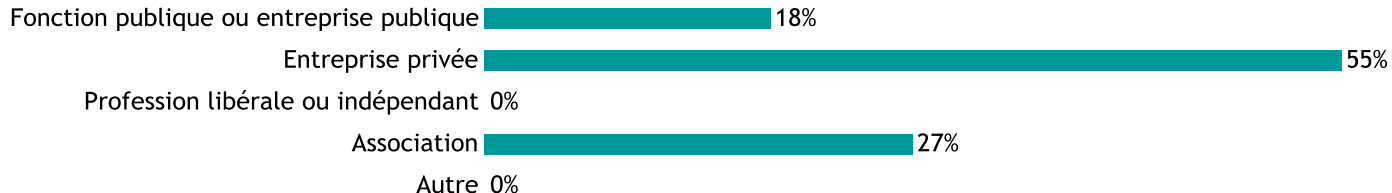
Nombre de réponse(s) : 11



Cadre Technicien Employé

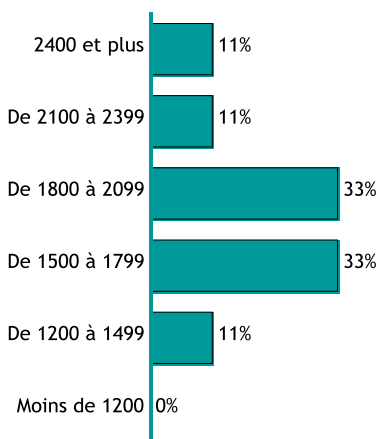
Employeur

Nombre de réponse(s) : 11



Revenu net mensuel (dont primes) en Euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



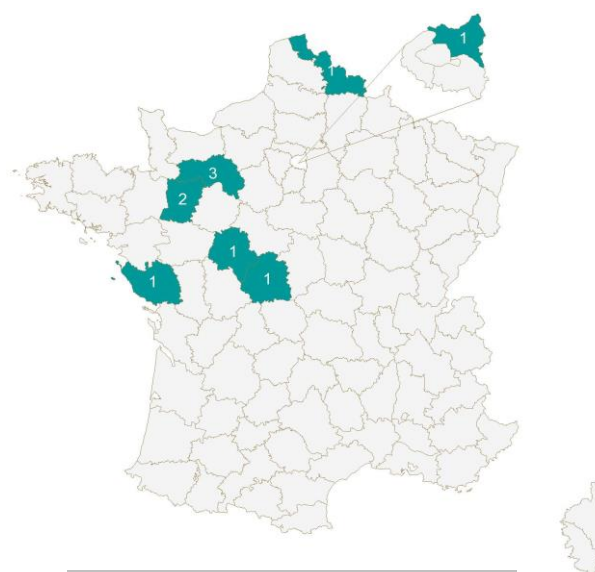
Salaire médian : 1800 euros

Salaire moyen : 1903 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 10



Emplois à l'étranger: 0